

Opérateur/-trice d'installations de centrales nucléaires BF

Nature des tâches

Les opérateurs et les opératrices d'installations de centrales nucléaires s'assurent du bon fonctionnement des installations. A cet effet ils contrôlent les bâtiments des réacteurs, les salles des machines, les installations de traitement des eaux, les bâtiments annexes (domaine nucléaire) et les installations extérieures, ils inscrivent les valeurs enregistrées dans des tableaux et les comparent avec les valeurs de référence. Le chef d'équipe ou la cheffe d'équipe réagissent immédiatement lorsque de variations par rapport aux marges de manœuvre sont signalées et donnent les instructions nécessaires pour les mesures appropriées.

Conditions d'admission

- a) certificat fédéral de capacité d'un métier technique +
- b) 2 années d'activité dans une centrale nucléaire ou
- c) certificat fédéral de capacité d'un autre métier + 4 années d'activité technique (dont 2 dans une centrale nucléaire).

Test d'aptitude physique.

Grande fiabilité, capacité de concentration, autonomie et discipline, compréhension technique, capacité de réaction, insensibilité au bruit, pas de phobie des petits espaces, absence de vertige.

Formation

Formation de 4 semaines.

Perspectives

Cours. Expérience professionnelle dans d'autres installations, formation continue interne à l'installation, opérateur/-trice de réacteur (avec licence).